

Syndicat Mixte du Plateau de Solaison

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DU COMITE SYNDICAL

Délibérations

n° CS-2026-002 à CS-2026-003

Mme la Présidente du Syndicat Mixte du Plateau de Solaison certifie que les délibérations de cette réunion ont été transmises en Préfecture de la Haute-Savoie le 23 mars 2026 et ont été certifiées exécutoires à compter du 26 mars 2026, date de publication du registre des délibérations.

Ce procès-verbal de séance a été publié sur le site internet du Conseil départemental de la Haute-Savoie le 05 juin 2026 après avoir été approuvé par le Comité Syndical lors de sa séance du 1^{er} juin 2026.

Le Responsable du Secrétariat des Séances,

Les délibérations sont classées par numéros d'ordre croissant sur la base des trois derniers chiffres.

**PROCES-VERBAL
DE LA SÉANCE DU 23 FEVRIER 2026**

Sous la Présidence de
Mme Agnès GAY

SYNDICAT MIXTE DU PLATEAU DE SOLAISON
► Comité Syndical ◀

Séance du 23 février 2026



DELIBERATION N° CS-2026-002 A N° CS-2026-003

N° Délib.	Objet	Page
*	- Ouverture de séance	3
*	- Clôture de séance	25
<u>Délibérations</u>		
CS-2026-002	- Reprise anticipée résultat 2025	5
CS-2026-003	- Approbation du Budget Primitif 2026	21

Procès-Verbaux des séances du Comité Syndical

Séance du 23 février 2026

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte du Plateau de Solaison, dûment convoqué le 16 février de l'an deux mille vingt-six, s'est réuni en présentiel à la mairie de Brizon, le 23 février de la même année à 18h30, sous la Présidence de Mme Agnès GAY, Présidente du Syndicat Mixte du Plateau de Solaison.

Les fonctions de secrétaire de séance sont assurées par M. Dimitri RIVOLLET.

Sont présents :

M. Didier LAYAT, **Vice-Président**

MM. Dimitri RIVOLLET, Claude BETEND, **Titulaires**

Sont absents représentés :

MM. Martial SADDIER, Florent PIZZAGALI

Sont absents excusés :

MM. Jean-Philippe MAS, David RATSIMBA

Délégations de vote :

M. Martial SADDIER donne pouvoir à Mme Agnès GAY, M. Florent PIZZAGALI donne pouvoir à M. Didier LAYAT



Assiste à la séance :

- Mme Juliette FERRAND, Directrice Générale Adjointe Développement Durable et Attractivité du Département.

Procès-Verbal de séance du Comité Syndical du 23 février 2026

MME LA PRESIDENTE.- Nous sommes donc 4 présents et il y a 2 pouvoirs.

Ont donné pouvoir :

- Martial SADDIER à Agnès GAY;
- Florent PIZZAGALLI à Didier LAYAT.

Nous devons désigner un secrétaire de séance. Nous prenons comme d'habitude le plus jeune si vous le voulez bien ? M. RIVOLLET, souhaitez-vous endosser ce rôle pour la séance ?

M. RIVOLLET.- Oui, cela me va.

M. Dimitri RIVOLLET est désigné Secrétaire de séance.

MME LA PRESIDENTE.- Bien, merci. Nous devons faire valider le procès-verbal de la séance précédente que vous avez tous lu attentivement. Vous l'avez reçu avec les documents de séance.

Est-ce qu'il y a des votes contre, des abstentions pour ce procès-verbal ? Non ? Donc adopté à l'unanimité.

Le procès-verbal de la séance du Comité Syndical du 09 février 2026 est approuvé à l'unanimité.

MME LA PRESIDENTE.- Juliette Ferrand, Directrice Générale Adjointe Développement Durable et Attractivité du Département, je vous laisse expliquer quelles difficultés nous avons rencontré dans la préparation de cette séance ?

MME FERRAND.- Il était prévu à l'ordre du jour de voter le Compte Financier Unique, qui reprend le Compte Administratif et le compte de gestion. Malheureusement, les services financiers départementaux ont eu un problème côté État avec un logiciel qui s'appelle Hélios, et qui a dû également vous impacter au niveau communal. La Paierie n'a donc pas été en mesure de nous fournir les chiffres correspondant à leur comptabilité qui doit être raccord avec la noter. Ce n'est pas très grave mais il faudra avant le 30 juin prochain délibérer sur ce Compte Financier Unique. Cela ne vous empêche pas de voter un budget aujourd'hui en reprenant le résultat de l'exercice précédent. Au vu des éléments que nous avons en base financière nous n'avons pas beaucoup de doute sur les chiffres. Il faudra que l'on s'en assure d'ici juin, mais vous pouvez tout à fait voter un budget dès aujourd'hui.

MME LA PRESIDENTE.- Voilà pour le préambule, je vous remercie.

Je vous propose donc que nous passions tout de suite à la reprise anticipée des résultats 2025.

Syndicat Mixte du Plateau de Solaison

Extrait du Registre des Délibérations du Comité Syndical

SEANCE DU 23 février 2026

n° CS-2026-002

RAPPORTEUR : Agnès GAY

OBJET : REPRISE ANTICIPEE RESULTAT 2025

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte du plateau de Solaison dûment convoqué le 16 février 2026 s'est réuni à la mairie de Brizon, sous la présidence de :

Mme GAY Agnès, Présidente du Syndicat Mixte du Plateau de Solaison

Présent(e)s			
MM. Didier LAYAT, Vice-Président			
M. Dimitri RIVOLLET, Titulaire M. Claude BETEND, Suppléant			
Représenté(e)s : (délégation(s) de vote)			
M. Martial SADDIER donne pouvoir à Mme Agnès GAY M. Florent PIZZAGALI donne pouvoir à M. Didier LAYAT			
Absent(e)s excusé(e)s			
M. Jean-Philippe MAS M. David RATSIMBA, Suppléant de Mme PETEX démissionnaire			
Quorum (soit 4 élus) et Délégations de vote vérifiées			
Membres en exercice	8	Adopté à l'unanimité	
Présents	4	Voix Pour	6
Représenté(e)s / Absent(e)s excusé(e)s	2/2	Voix contre	0
Suffrages exprimés	6	Abstention(s)	0

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'instruction comptable M57, autorisant la reprise anticipée des résultats ;

Vu la fiche de calcul prévisionnel (établie par l'ordonnateur) ;

Vu la balance produit par le comptable.

Les visas ci-avant ayant été rappelés, Mme la Présidente précise que les résultats d'un exercice sont affectés au budget de l'exercice suivant après leur constatation lors du vote du Compte Financier Unique (CFU).

Lorsque le CFU a pu être approuvé avant le vote du Budget Primitif, les résultats de l'exercice antérieur sont repris dans le Budget Primitif.

Lorsque le Budget Primitif est voté avant l'approbation du CFU et la constatation des résultats, l'instruction budgétaire et comptable M57 permet de reporter au Budget Primitif de manière anticipée (sans attendre le vote du CFU et dans leurs intégralités) les résultats de l'exercice antérieur.

En raison de l'arrêt d'Hélios pendant 10 jours et de l'impossibilité pour les services de la DGFIP de produire le CFU 2025 signé, celui-ci ne peut être approuvé et les résultats constatés avant le vote du Budget Primitif. Aussi, il est proposé de reprendre de manière anticipée les résultats de l'exercice 2025 au Budget Primitif 2026.

Ces résultats sont justifiés par :

- une fiche de calcul prévisionnel, établie par l'ordonnateur,
- et,
- une balance produit par le comptable.

La reprise anticipée des résultats 2025 est proposée pour le vote du budget 2026 et se présente ainsi :

le résultat de fonctionnement pour l'exercice 2025 est **excédentaire de 299 136 €** :

Section de fonctionnement			
	Dépenses (en €)	Recettes (en €)	Résultat (en €)
Résultat reporté 2024		99 136	99 136
Exécution 2025	-	200 000	200 000
TOTAL	-	299 136	299 136

Le résultat d'investissement pour l'exercice 2025 fait apparaître un **besoin de financement de 158 962,63 €** :

Section d'investissement			
	Dépenses (en €)	Recettes (en €)	Résultat (en €)
Résultat reporté 2024	864,00		864,00
Exécution 2025	158 962,63	864,00	- 158 098,63
TOTAL	159 826,63	864,00	- 158 962,63

Le résultat de fonctionnement doit couvrir en priorité le besoin de financement de la section d'investissement.

L'excédent de l'exercice 2025 s'élève à 299 136 € et se décompose comme suit :

Affectation du résultat de fonctionnement			
Résultat de fonctionnement	0,00	299 136,00	299 136,00
Besoin de financement			- 158 962,63
TOTAL	0,00	299 136,00	140 173,37

Le résultat de fonctionnement, après couverture du besoin de financement, d'un montant de 140 173,37 € peut être reporté de manière provisoire en section de fonctionnement en 2026 .

Si le CFU fait apparaître une différence avec les montants reportés par anticipation, l'Assemblée délibérante devra procéder à leur régularisation et à la reprise des résultats dans la plus proche décision budgétaire suivant le vote du CFU et, en tout état de cause, avant la fin de l'exercice 2026.

Il est rappelé que le CFU de l'exercice doit être présenté et voté au plus tard le 30 juin de l'année suivante devant l'Assemblée délibérante.

Il est demandé au Comité Syndical de bien vouloir délibérer et statuer.

MME LA PRESIDENTE.- Avant d'adopter cette décision, avez-vous des questions sur ce point ? Non ? C'est clair.

Donc vous constatez et approuvez les résultats. On les affecte et on les reporte, et on comptabilise le résultat déficitaire pour un montant de 158 962,63 €. Y a-t-il des votes contre, des abstentions ? Non ? Parfait, c'est adopté à l'unanimité.

Nous passons donc au pont n° 2, c'est-à-dire l'adoption du budget 2026.

**Le Comité Syndical du Plateau de Solaison,
après en avoir délibéré,
à l'unanimité,**

CONSTATE et **APPROUVE** les résultats provisoires de l'exercice 2025,

AFFECTE de manière provisoire une partie de l'excédent du résultat de fonctionnement pour le besoin de financement de la section d'investissement pour un montant de 158 962,63 €, (ligne budgétaire 1068),

REPORTE le solde de l'excédent du résultat de la section de fonctionnement pour un montant de 140 173,37 € (ligne budgétaire 002),

COMPTABILISE le résultat déficitaire de la section d'investissement pour un montant de 158 962,63 € (ligne budgétaire 001),

ADOPTE, pour le budget 2026, la reprise anticipée des résultats ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré,
Pour extrait conforme,
Signé,

La Présidente du Comité Syndical du
Syndicat Mixte du Plateau de Solaison,
Agnès GAY

Section d'investissement			
	Dépenses	Recettes	Résultat
Résultat reporté 2024	864,00		864,00
Exécution 2025	158 962,63	864,00	- 158 098,63
TOTAL	159 826,63	864,00	- 158 962,63

Section de fonctionnement			
	Dépenses	Recettes	Résultat
Résultat reporté 2024		99 136,00	99 136,00
Exécution 2025	-	200 000,00	200 000,00
TOTAL	-	299 136,00	299 136,00
Besoin de financement			- 158 962,63
TOTAL	-	299 136,00	140 173,37

75500 SYND MIXTE PLATEAU DE SOLAISON

Balance Réglementaire des comptes du grand Livre

arrêtée à la date du 31/12/2025

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés						864,00		864,00		864,00
	Sous-total compte 106 :						864,00		864,00		864,00
	Sous-total compte 10 :						864,00		864,00		864,00
110	Report à nouveau (solde créditeur)			864,00				864,00			
					100 000,00				100 000,00		99 136,00
	Sous-total compte 110 :			864,00				864,00			
					100 000,00				100 000,00		99 136,00
	Sous-total compte 11 :			864,00				864,00			
					100 000,00				100 000,00		99 136,00
12	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Excédentaire ou			100 000,00				100 000,00			
			100 000,00						100 000,00		
	Sous-total compte 12 :			100 000,00				100 000,00			
			100 000,00						100 000,00		
	Sous-total compte 12 :			100 000,00				100 000,00			
			100 000,00						100 000,00		

75500 SYND MIXTE PLATEAU DE SOLAISON

Balance Réglementaire des comptes du grand Livre

arrêtée à la date du 31/12/2025

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
Total classe 1 :			100 000,00	100 864,00	100 000,00	864,00		100 864,00	200 864,00		100 000,00
2031	Frais d'études	864,00						864,00		864,00	
Sous-total compte 203 :		864,00						864,00		864,00	
Sous-total compte 20 :		864,00						864,00		864,00	
2313	Constructions					158 962,63		158 962,63		158 962,63	
Sous-total compte 231 :						158 962,63		158 962,63		158 962,63	
Sous-total compte 23 :						158 962,63		158 962,63		158 962,63	
Total classe 2 :		864,00				158 962,63		159 826,63		159 826,63	
4041	Fournisseurs d'immobilisations		864,00	159 826,63	158 962,63			159 826,63	159 826,63		

75500 SYND MIXTE PLATEAU DE SOLAISON

Balance Réglementaire des comptes du grand Livre

arrêtée à la date du 31/12/2025

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous-total compte 404 :		864,00	159 826,63	158 962,63			159 826,63	159 826,63		
	Sous-total compte 40 :		864,00	159 826,63	158 962,63			159 826,63	159 826,63		
44332	Recettes - Amiable	90 000,00		180 000,00	270 000,00			270 000,00	270 000,00		
44352	Recettes - Amiable	10 000,00		20 000,00	10 000,00			30 000,00	10 000,00	20 000,00	
	Sous-total compte 443 :	100 000,00		200 000,00	280 000,00			300 000,00	280 000,00	20 000,00	
	Sous-total compte 44 :	100 000,00		200 000,00	280 000,00			300 000,00	280 000,00	20 000,00	
47138	Autres			10 000,00	10 000,00			10 000,00	10 000,00		
	Sous-total compte 471 :			10 000,00	10 000,00			10 000,00	10 000,00		
	Sous-total compte 47 :			10 000,00	10 000,00			10 000,00	10 000,00		

75500 SYND MIXTE PLATEAU DE SOLAISON

Balance Réglementaire des comptes du grand Livre

arrêtée à la date du 31/12/2025

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
Total classe 4 :		100 000,00		369 826,63				469 826,63		20 000,00	
			864,00		448 962,63				449 826,63		
515	Compte au Trésor			280 000,00				280 000,00		120 173,37	
					159 826,63				159 826,63		
Sous-total compte 515 :				280 000,00				280 000,00		120 173,37	
					159 826,63				159 826,63		
Sous-total compte 51 :				280 000,00				280 000,00		120 173,37	
					159 826,63				159 826,63		
Total classe 5 :				280 000,00				280 000,00		120 173,37	
					159 826,63				159 826,63		
7473	Départements						180 000,00		180 000,00		180 000,00
74751	GFP de rattachement						20 000,00		20 000,00		20 000,00
Sous-total compte 747 :							200 000,00		200 000,00		200 000,00
Sous-total compte 74 :							200 000,00		200 000,00		200 000,00

75500 SYND MIXTE PLATEAU DE SOLAISON

Balance Réglementaire des comptes du grand Livre

arrêtée à la date du 31/12/2025

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Total classe 7 :						200 000,00		200 000,00		200 000,00
	Total Général	100 864,00		750 690,63		158 962,63		1 010 517,26		300 000,00	
			100 864,00		708 789,26		200 864,00		1 010 517,26		300 000,00

75500 SYND MIXTE PLATEAU DE SOLAISON

Etat de consommation et de réalisation des crédits

arrêtée à la date du 11/02/2026

Chapitre	Article	Libellé	Total des prévisions	Exécution				Reste à exécuter	% des crédits consommés par rapport aux crédits votés
				Service	Emissions	Annulations	Net		
SECTION D'INVESTISSEMENT									
DEPENSES									
Opérations réelles									
001	001	Solde d'exécution de	864,00					864,00	0,00
23	2313	Constructions	266 255,00		158 962,63		158 962,63	107 292,37	59,70
23	2318	Autres immobilisatio	33 745,00					33 745,00	0,00
TOTAL REEL DEPENSE INVESTISSEMENT			300 864,00		158 962,63		158 962,63	141 901,37	52,84
TOTAL DEPENSE INVESTISSEMENT			300 864,00		158 962,63		158 962,63	141 901,37	52,84
RECETTES									
Opérations réelles									
10	10222	F.C.T.V.A.	128,00					128,00	0,00
10	1068	Excédents de fonctio	864,00		864,00		864,00		100,00
16	1641	Emprunts en euros	10 736,00					10 736,00	0,00
TOTAL REEL RECETTE INVESTISSEMENT			11 728,00		864,00		864,00	10 864,00	7,37
Opérations d'ordre									
021	021	Virement de la secti	289 136,00					289 136,00	0,00

75500 SYND MIXTE PLATEAU DE SOLAISON

Etat de consommation et de réalisation des crédits

arrêtée à la date du 11/02/2026

Chapitre	Article	Libellé	Total des prévisions	Exécution				Reste à exécuter	% des crédits consommés par rapport aux crédits votés
				Service	Emissions	Annulations	Net		
TOTAL ORDRE RECETTE INVESTISSEMENT			289 136,00					289 136,00	0,00
TOTAL RECETTE INVESTISSEMENT			300 864,00		864,00		864,00	300 000,00	0,29
SECTION DE FONCTIONNEMENT									
DEPENSES									
Opérations réelles									
011	60611	Eau et assainisemen	1 000,00					1 000,00	0,00
011	60612	Énergie - Électricit	5 000,00					5 000,00	0,00
011	6156	Maintenance	4 000,00					4 000,00	0,00
TOTAL REEL DEPENSE FONCTIONNEMENT			10 000,00					10 000,00	0,00
Opérations d'ordre									
023	023	Virement à la sectio	289 136,00					289 136,00	0,00
TOTAL ORDRE DEPENSE FONCTIONNEMENT			289 136,00					289 136,00	0,00
TOTAL DEPENSE FONCTIONNEMENT			299 136,00					299 136,00	0,00
RECETTES									
Opérations réelles									
002	002	Résultat de fonction	99 136,00					99 136,00	0,00

75500 SYND MIXTE PLATEAU DE SOLAISON

Etat de consommation et de réalisation des crédits

arrêtée à la date du 11/02/2026

Chapitre	Article	Libellé	Total des prévisions	Exécution				Reste à exécuter	% des crédits consommés par rapport aux crédits votés
				Service	Emissions	Annulations	Net		
74	7473	Départements	180 000,00		180 000,00		180 000,00		100,00
74	74751	GFP de rattachement	20 000,00		20 000,00		20 000,00		100,00
TOTAL REEL RECETTE FONCTIONNEMENT			299 136,00		200 000,00		200 000,00	99 136,00	66,86
TOTAL RECETTE FONCTIONNEMENT			299 136,00		200 000,00		200 000,00	99 136,00	66,86

75500 SYND MIXTE PLATEAU DE SOLAISON

Etat de consommation et de réalisation des crédits

arrêtée à la date du 11/02/2026

Récapitulatif par chapitre :

Chapitre	Libellé	Total des prévisions	Exécution				Reste à exécuter	% des crédits consommés par rapport aux crédits votés
			Service	Emissions	Annulations	Net		
SECTION D'INVESTISSEMENT								
DEPENSES								
Opérations réelles								

75500 SYND MIXTE PLATEAU DE SOLAISON

Etat de consommation et de réalisation des crédits

arrêtée à la date du 11/02/2026

Récapitulatif par chapitre :

Chapitre	Libellé	Total des prévisions	Exécution				Reste à exécuter	% des crédits consommés par rapport aux crédits votés
			Service	Emissions	Annulations	Net		
001	Solde d'exécution de	864,00					864,00	0,00
Opérations réelles								
23	IMMOBILISATIONS EN C	300 000,00		158 962,63		158 962,63	141 037,37	52,99
TOTAL REEL DEPENSE INVESTISSEMENT		300 864,00		158 962,63		158 962,63	141 901,37	52,84
TOTAL DEPENSE INVESTISSEMENT		300 864,00		158 962,63		158 962,63	141 901,37	52,84
RECETTES								
Opérations réelles								
10	DOTATIONS, FONDS DIV	992,00		864,00		864,00	128,00	87,10
Opérations réelles								
16	EMPRUNTS ET DETTES A	10 736,00					10 736,00	0,00
TOTAL REEL RECETTE INVESTISSEMENT		11 728,00		864,00		864,00	10 864,00	7,37
Opérations d'ordre								
021	Virement de la secti	289 136,00					289 136,00	0,00
TOTAL ORDRE RECETTE INVESTISSEMENT		289 136,00					289 136,00	0,00
TOTAL RECETTE INVESTISSEMENT		300 864,00		864,00		864,00	300 000,00	0,29

75500 SYND MIXTE PLATEAU DE SOLAISON

Etat de consommation et de réalisation des crédits

arrêtée à la date du 11/02/2026

Récapitulatif par chapitre :

Chapitre	Libellé	Total des prévisions	Exécution				Reste à exécuter	% des crédits consommés par rapport aux crédits votés
			Service	Emissions	Annulations	Net		
SECTION DE FONCTIONNEMENT								
DEPENSES								
Opérations réelles								
011	Charges à caractère	10 000,00					10 000,00	0,00
TOTAL REEL DEPENSE FONCTIONNEMENT		10 000,00					10 000,00	0,00
Opérations d'ordre								
023	Virement à la sectio	289 136,00					289 136,00	0,00
TOTAL ORDRE DEPENSE FONCTIONNEMENT		289 136,00					289 136,00	0,00
TOTAL DEPENSE FONCTIONNEMENT		299 136,00					299 136,00	0,00
RECETTES								
Opérations réelles								
002	Résultat de fonction	99 136,00					99 136,00	0,00
Opérations réelles								
74	DOTATIONS ET PARTICI	200 000,00		200 000,00		200 000,00		100,00
TOTAL REEL RECETTE FONCTIONNEMENT		299 136,00		200 000,00		200 000,00	99 136,00	66,86

75500 SYND MIXTE PLATEAU DE SOLAISON

Etat de consommation et de réalisation des crédits

arrêtée à la date du 11/02/2026

Récapitulatif par chapitre :

Chapitre	Libellé	Total des prévisions	Exécution				Reste à exécuter	% des crédits consommés par rapport aux crédits votés
			Service	Emissions	Annulations	Net		
	TOTAL RECETTE FONCTIONNEMENT	299 136,00		200 000,00		200 000,00	99 136,00	66,86

Syndicat Mixte du Plateau de Solaison

**Extrait du Registre des Délibérations du
 Comité Syndical
 SEANCE DU 23 février 2026
 n° CS-2026-003**

RAPPORTEUR : Agnès GAY

OBJET : APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2026

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte du plateau de Solaison dûment convoqué le 16 février 2026 s'est réuni à la mairie de Brizon, sous la présidence de :

Mme GAY Agnès, Présidente du Syndicat Mixte du Plateau de Solaison

Présent(e)s			
MM. Didier LAYAT, Vice-Président			
M. Dimitri RIVOLLET, Titulaire M. Claude BETEND, Suppléant			
Représenté(e)s : (délégation(s) de vote)			
M. Martial SADDIER donne pouvoir à Mme Agnès GAY M. Florent PIZZAGALI donne pouvoir à M. Didier LAYAT			
Absent(e)s excusé(e)s			
M. Jean-Philippe MAS M. David RATSIMBA, Suppléant de Mme PETEX démissionnaire			
Quorum (soit 4 élus) et Délégations de vote vérifiées			
Membres en exercice	8	Adopté à l'unanimité	
Présents	4	Voix Pour	6
Représenté(e)s / Absent(e)s excusé(e)s	2/2	Voix contre	0
Suffrages exprimés	6	Abstention(s)	0

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment les articles L.5721-1 et suivants ;

Vu l'arrêté Préfectoral portant création du Syndicat Mixte du Plateau de Salaison n° 74-2023-08-31-00001 du 31 août 2023 ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

Vu la délibération n° CS-2026-002 du 23 février 2026 relative à la reprise anticipée des résultats 2025.

Les visas ci-avant ayant été rappelés, M. le Président précise que le présent budget est voté selon la nomenclature M57 au niveau du chapitre, par nature, pour les deux sections investissement et fonctionnement. Cette modalité de vote permet de réguler les dépenses à l'intérieur d'un même chapitre. Il est assorti d'une présentation croisée par fonction.

Les propositions du Budget Primitif 2026 s'établissent de la manière suivante :

SECTION D'INVESTISSEMENT :

• RECETTES pour un montant de	608 962,63 €
- 021 Virement de la section de fonctionnement	270 173,37 €
- 10 Dotations, Fonds Divers et réserves.....	158 962,63 €
- 16 Emprunts et dettes assimilées	179 826,63 €
• DEPENSES pour un montant de	608 962,63 €
- 001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté.....	158 962,63 €
- 23 Immobilisations en cours	450 000,00 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

• RECETTES pour un montant de	340 173,37 €
- 002 Résultat de fonctionnement reporté	140 173,37 €
- 74 Dotations, subventions et participations	200 000,00 €
• DEPENSES pour un montant de	340 173,37 €
- 011 Charges à caractère général	60 000,00 €
- 66 Charges financières	10 000,00 €
- 023 Virement à la section d'investissement.....	270 173,37 €

La participation annuelle pour chacune des collectivités est précisée dans les statuts et répartie comme suit :

Département	180 000 €
Commune de Brizon	20 000 €

Le vote du Compte Financier Unique (CFU) n'ayant pu intervenir avant le vote du Budget Primitif 2026, les montants de reprise des résultats sont estimatifs.

Si le CFU fait apparaître une différence avec les montants reportés par anticipation, l'Assemblée délibérante devra procéder à leur régularisation et à la reprise des résultats dans la plus proche décision budgétaire suivant le vote du CFU et, en tout état de cause, avant la fin de l'exercice 2026.

Ce budget s'équilibre en dépenses et en recettes.

Il est demandé au Comité Syndical de bien vouloir délibérer et statuer.

MME LA PRESIDENTE.- A l'issue de la présentation de ce rapport, avez-vous des questions ? C'est simple pour l'instant...

M. LAYAT.- Pourrions-nous juste détailler un peu les Autorisations de Programme / Crédits de Paiement ? Juste pour avoir le cadencement du budget dans les prochaines années ?

MME LA PRESIDENTE.- Oui, c'est vrai, nous aurions pu commenter un peu.

Mme Ferrand, Directrice Générale Adjointe Développement Durable et Attractivité du Département, pouvez-vous développer ce point ?

MME FERRAND.- Donc vous avez une Autorisation de Programme à 6,4M€, c'est le projet global. Vous aviez une première répartition des crédits qui avait été faite et donc comme à chaque exercice budgétaire on réaffecte les crédits par rapport aux dépenses réelles, en Crédits de Paiement 2024, vous étiez à 864,00 € de dépenses (le chiffre indiqué dans le premier rapport), en 2025, c'est les 158 962,63 € que Mme la Présidente vient de vous présenter. Pour les Crédits de Paiement 2026, on retrouve également un chiffre que Mme la Présidente vient de vous présenter également puisqu'il s'agit des 450 000,00 € d'immobilisations. Après il y aura une accélération puisque les travaux commenceront : 2027, on prévoit 3,5 M€ et pour 2028, 2 M€. On disposera d'un petit reliquat pour 2029, sur une Autorisation de Programme maintenue et un budget qui reste en corrélation avec l'Autorisation de Programme.

MME LA PRESIDENTE.- Merci. Y a-t-il des votes contre ou des abstentions ? Non ? C'est adopté à l'unanimité.

**Le Comité Syndical du Plateau de Solaison,
après en avoir délibéré,
à l'unanimité,**

APPROUVE le Budget Primitif 2026 ainsi que ses annexes.

Ainsi fait et délibéré,
Pour extrait conforme,
Signé,

La Présidente du Comité Syndical du
Syndicat Mixte du Plateau de Solaison,

Agnès GAY

Envoyé en préfecture le 23/03/2026

Reçu en préfecture le 23/03/2026

Publié le 26/03/2026

ID : 074-200102184-20260223-CS_2026_003-DE



Les Autorisations de Programmes de l'exercice 2026

Gest	Code AP	Libellé	Millésime	Les AP/CP avant le BP 2026							Les AP/CP après le BP 2026							
				Total AP avant le BP 2026	CP 2024	CP 2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028	CP 2029 et +	Total AP après le BP 2026	CP 2024	CP 2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028	CP 2029	CP 2030 et +
SMPS	01010001001	Travaux fruitière	2024	6 400 000,00	864,00	300 000,00	350 000,00	2 000 000,00	2 100 000,00	1 649 136,00	6 400 000,00	864,00	158 963,00	450 000,00	3 500 000,00	2 000 000,00	290 173,00	-
TOTAL DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME				6 400 000	864	300 000	350 000	2 000 000	2 100 000	1 649 136	6 400 000	864	158 963	450 000	3 500 000	2 000 000	290 173	0

Procès-Verbal de séance du Comité Syndical du 23 février 2026

MME. LA PRESIDENTE.- Nous avons donc épuisé l'ordre du jour.

La séance est levée (18h45)

Procès-verbal adopté lors de la séance publique du Comité Syndical du 1^{er} juin 2026.

La Présidente du Comité Syndical,

Agnès GAY



Le Secrétaire de Séance,

Dimitri RIVOLLET



Publication du Syndicat Mixte du Plateau de Solaison

Directrice de la Publication : Mme Agnès GAY, Présidente du Syndicat Mixte
Rédaction : Services du Syndicat Mixte

Approuvé par le Comité Syndical le 1^{er} juin 2026 et publié sur le site internet
du Département de la Haute-Savoie le 05 juin 2026

Impression : Département de la Haute-Savoie

Contact : Syndicat Mixte du Plateau de Solaison
Mairie de Brizon - 67 allée de la Mairie
74130 Brizon